



Nom	Représentant.e
Etchessahar, Emmanuel	Parent (président du CÉ)
Gauthier, Nathalie	Parent
Georges, Syndia	Parent
Joseph, Nadia	Parent
Moswa, Leslie	Parent
Pelletier, Sophie	Parent
Paultre Michaëlla	Parent substitut
Roy, Isabelle	Parent substitut
Abos, Claudia	Personnel enseignant
Chouinard, Chantal	Personnel enseignant
Étienne, Mélissa	Personnel enseignant
Savignac, Richard	Personnel enseignant
Zarif, Mary	Personnel enseignant
Pellerin, Camille	Personnel de soutien
Simard, Chloé	Personnel professionnel
Al-Ani, Meryem	Élève
Serbi Ahmed, Wassim	Élève
Cormier, Julie	Communauté
Dupont-Huot. Anne	Communauté
Benoit, Éric	Directeur
Étaient absent.e.s	

Ouverture de la séance

18h02

1. Vérification du quorum

Nombre suffisant de parents. Nombre suffisant de membres du CÉ. Le quorum est réuni et confirmé.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal

3.1 PV du 7 novembre 2024

3.2 PV du 10 décembre 2024



4. Suivis du procès-verbal

Ces informations sont notées dans un document en annexe.

5. Parole au public

Aucun public présent.

6. Mot du président

M. Etchessahar mentionne qu'il fera un appel à candidatures auprès des parents de l'école afin d'identifier les personnes qui pourront s'ajouter au CÉ en remplacement des 2 parents démissionnaires. Une fois les candidatures faites, le CÉ pourra identifier les 2 nouveaux membres parents en respect de son pouvoir de nomination.

7. Mot du directeur

M. Benoit réitère qu'il apprécie l'implication et l'engagement des membres du CÉ. Il souligne la pertinence de l'instance d'un CÉ dans la gestion d'une école. Il s'estime chanceux de pouvoir compter sur un outil démocratique de ce genre dans son rôle de directeur.

8. Parole aux représentants des élèves

Les élèves n'ont pas de points à monétionner.

9. Points de discussion et de décision (adoption ou approbation)

9.1 Sorties éducatives

- Conférence Vis ta science (à l'école) – 20 janvier, 4^e période – adopté à l'unanimité
- Musicfest – entre le 11 et le 14 mars (1 seul jour parmi ces dates à déterminer) – adopté à l'unanimité
- Matinée symphonique – 20 mars en matinée – adopté à l'unanimité
- Visite de l'Assemblée Nationale – 15 mai – adopté à l'unanimité

9.2 Activités parascolaires

Aucune nouvelle activité parascolaire présentée.

9.3 Activités de financement

- Voyage New York – Marché de Noël – décembre 2024 – adopté par vote électronique le 14 déc. 2024.
- Voyage New York - Soirée vernissage et vente d'œuvres aux enchères – 14 mars 2025 – adopté à l'unanimité.

9.4 Activités de financement de la fondation musique

Les concerts de Noël de décembre ont eu lieu. Il est mis en lumière que les prochaines activités de financement par l'entremise de concerts devront être présentées au CÉ.



École secondaire Saint-Luc

9.5 Suivi fonds à destination spécial (fonds 4)

M. Benoit n'a pas les informations. Ce point est reporté au prochain CÉ

9.6 Approbation d'une modification d'horaire – examen d'écriture le 16 janvier 2025

9.7 Revue sondage aux élèves 2024 – sentiment de sécurité – et orientations 2025

Question 1 : Te sens-tu en sécurité dans l'école ?

Le président du Conseil des Élèves (CÉ) pose la question à l'assemblée :

Comment peut-on améliorer le sentiment de sécurité au sein de l'école ?

Discussions et observations :

1. Achalandage dans les escaliers :

- Certains élèves considèrent que la circulation dans les escaliers est dangereuse, notamment en raison de l'engorgement lors des transitions
- Le directeur partage son expérience et remarque que ces moments de forte circulation, bien qu'anticipés, restent problématiques. Il mentionne avoir discuté avec les surveillants, les TES (techniciens en éducation spécialisée) et les autres directions. Cependant, les solutions tentées dans le passé (création de sens uniques) n'ont pas généré d'amélioration. Il n'y a, actuellement, aucune autre solution que celle d'accepter les moments de convergences, car tout le monde transite simultanément.

2. Transitions matinales sont longues

- Les transitions du matin, notamment lorsque tous les élèves arrivent, sont longues et encombrées.
- La présence de casiers à chaque étage entraîne des déplacements fréquents pour aller chercher les manuels, aggravant les engorgements.
- Le bâtiment principal a été conçu pour une école avec une circulation plus réduite. Aujourd'hui, il accueille l'équivalent de deux écoles circulant dans les mêmes espaces.

3. Respect des règles :

- Le président souligne que la question du respect des consignes est cruciale pour améliorer le sentiment de sécurité.
- Le directeur mentionne les mesures prises pour limiter les déplacements inutiles :
 - Les enseignants ont reçu des consignes pour interdire les déplacements dans les 30 premières minutes des cours.
 - Des élèves récidivistes, identifiés comme ayant l'habitude de traîner dans les couloirs ou les toilettes pendant cette période, ont été signalés aux équipes.

4. Surveillance et brigadiers :

- Pour assurer une meilleure surveillance, des élèves brigadiers, payés par l'école et encadrés par les surveillants, sont postés aux portes stratégiques pendant les pauses.



École secondaire Saint-Luc

- Ces brigadiers portent des vestons orange pour être facilement identifiés et veillent à ce qu'aucun intrus n'entre dans l'école ou qu'aucun élève ne parte sans autorisation. Malgré les efforts réalisés pour améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements, les contraintes liées à l'infrastructure et à la densité des élèves restent un défi. Les équipes poursuivront leurs réflexions pour trouver des solutions adaptées à ces problématiques.

Question 2 : Comment pourrions-nous améliorer le sentiment de confiance dans notre milieu scolaire ?

Le directeur a répondu à Madame Leslie, qui a demandé si les intrus s'introduisant dans l'école étaient des adultes ou des élèves d'autres établissements.

M. Benoit a expliqué qu'il s'agit principalement d'élèves provenant d'autres écoles qui viennent rendre visite à leurs amis à Saint-Luc. Il a cité un incident impliquant un ancien élève qui s'était introduit dans une classe, mais qui a été rapidement repéré par l'enseignant. Les parents de cet élève ont été informés que, si cela se reproduisait, la police serait impliquée. Il a ajouté que de tels incidents se produisent aussi dans d'autres écoles.

Question 3 : Penses-tu que la présence des surveillants fait une différence sur la sûreté de l'établissement ?

Le président du Conseil des élèves (CÉ) a présenté les résultats d'un sondage. La majorité des élèves estime que la présence des surveillants améliore la sécurité dans l'école.

Question 4 : Devrait-on sensibiliser davantage les élèves à la sécurité dans l'école ?

Le directeur a rappelé que des brigadiers scolaires sont déjà en place à l'école Saint-Luc, une initiative qui existe depuis plusieurs années.

Question 5 : As-tu déjà été victime d'intimidation ?

Le président du CÉ a indiqué que la majorité des élèves interrogés a répondu « jamais », ce qui est rassurant.

Question 6 : Connais-tu le fonctionnement de la feuille bleue ? (feuille pour signaler un cas d'intimidation)

Le président du CÉ a été surpris de constater que la moitié des élèves interrogés ne connaissaient pas son fonctionnement. Le directeur a expliqué que cela peut s'expliquer par le fait que ceux qui n'ont jamais été confrontés à de telles situations ne ressentent pas le besoin d'utiliser cet outil.

Question 7 : Devrions-nous accroître la sensibilisation des élèves et du personnel à la présence d'intimidation dans l'école ?

La majorité des élèves pense que cela serait une bonne idée. Le directeur a ajouté que des activités de sensibilisation sont prévues en collaboration avec les agents sociocommunitaires du SPVM, notamment sur la cyberintimidation.

Question 8 : Ton nom a-t-il déjà été publié sur le site de confessions de Saint-Luc sur Instagram ?

Cette question n'a pas été discutée durant la réunion.



École secondaire Saint-Luc

Question 9 : Devrions-nous améliorer la sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux ?

Les réponses des élèves étaient équilibrées entre accord et désaccord. Le directeur a précisé que, bien que des sensibilisations sur la cyberintimidation soient effectuées, un atelier sur les autres dangers des réseaux sociaux, comme la dépendance et l'influence, pourrait être mis en place.

Question 10 : Connais-tu les personnes-ressources de l'école ?

Le directeur a expliqué que les élèves, en général, savent vers qui se tourner en cas de besoin. À Saint-Luc, ils consultent souvent les TES, surveillants ou directions. Aux annexes Terrebonne et Prud'homme, les élèves se rapprochent des enseignants.

Question 11 : Fais-tu confiance au personnel enseignant ?

Le directeur a indiqué que les réponses varient selon l'expérience des élèves. Ceux ayant vécu des sanctions disciplinaires tendent à moins faire confiance.

Question 12 : Pourrait-on améliorer l'efficacité des déplacements au sein de l'école ?

La majorité des élèves souhaite des améliorations. Le directeur a demandé des suggestions à discuter lors de la prochaine réunion.

Question 13 : Te sens-tu en sécurité lors des changements de cours

La majorité a répondu « pas souvent ».

Question 14 : Est-ce que l'uniforme contribue à garantir la sécurité à l'école ?

La majorité des élèves pense que l'uniforme ne garantit pas la sécurité.

Question 15 : Devrait-on rapporter le pantalon d'uniforme ?

La majorité des élèves ne souhaite pas porter le pantalon d'uniforme.

Question 16 : As-tu déjà été victime du comportement irrespectueux d'un membre du personnel ?

La grande majorité des réponses était « non ».

Le directeur a rappelé l'importance d'un comportement respectueux envers les collègues et les élèves. Un parent a mentionné un incident présumé, mais celui-ci n'était pas confirmé.

Question -17 Commentaires et suggestions

Le président lit le contenu :

1. Enlever les uniformes
2. Dans les pauses il y a tellement d'élèves dans les escaliers que le risque de tomber est très haut.
3. Il devrait avoir moins d'élèves dans l'école
4. Donner plus de collations dans les bâtiments annexes (Terrebonne et Prud'homme)
5. J'adore cette école
6. J'ai toujours peur qu'il y ait quelqu'un qui s'introduit dans l'école
7. Mieux organiser les déplacements dans les couloirs durant les transitions. Mettre plus de surveillants dans l'école lors de la pause du midi.
8. Enlever l'uniforme



École secondaire Saint-Luc

9. Réduire le coût des collations à la cafétéria, surtout les pâtés

La discussion s'est conclue avec l'engagement de poursuivre les efforts pour améliorer la sécurité et le sentiment de confiance dans l'école.

Orientations et propositions pour le sondage scolaire 2025

1. Propositions pour le sondage

- **Mme Syndia** (membre du CÉ) souhaite inclure des questions sur la motivation scolaire, en particulier sur les activités pouvant renforcer cette motivation.
- **Un parent** propose de conserver les questions pertinentes du sondage 2023 tout en ajoutant les propositions des élèves.

2. Participation des élèves au sondage

- **Mme Nadia** souligne la faible participation au sondage précédent (150 élèves sur 2000) et questionne comment augmenter cette participation.
- **Mme Zarif** demande l'avis des élèves membres du CÉ sur le sujet.
- **Wassim** suggère une tournée de classes avec un code QR pour faciliter les réponses. Le directeur mentionne que l'utilisation des téléphones en classe pourrait être autorisée de manière exceptionnelle pour ce sondage.

3. Propositions pour améliorer la participation

- **M. Savignac** propose d'interrompre toutes les activités scolaires à un moment précis pour permettre à tous de répondre au sondage, il propose aussi d'organiser le sondage après les examens, lorsque les élèves ont la demi-journée de libre. Le directeur s'engage à consulter le CPEPE pour validation.
- **Mme Abos** suggère de choisir une journée avec un enseignement léger, comme la veille d'un événement festif (ex. Saint-Valentin).

4. Questions à inclure dans le sondage

- **Le président** propose d'ajouter des questions sur la transition des élèves d'accueil au régulier, par exemple :
 - « Qu'est-ce qui t'a aidé ? »
 - « Qu'est-ce qui t'aurait aidé ? »
- **Un parent** suggère une question sur la possibilité d'organiser une journée portes ouvertes pour les élèves d'accueil en transition vers le régulier
- Le président annonce que d'ici le 4 février, 2 ou 3 nouvelles questions seront finalisées et remises à Wassim, Myriem, et Mme Camille Pellerin.

5. Prochaine étape

- Le directeur s'engage à consulter le CPEPE pour décider du moment et des modalités d'organisation du sondage, en tenant compte des horaires des enseignants.
- Les suggestions seront affinées d'ici février.

9.8 Création de sous-comités de travail du CÉ

Lors de notre séance du 9 janvier 2025, il a été évoqué la possibilité de former un ou plusieurs comités. Le président ne suggère pas plus de 2 comités qui seraient chargés de proposer des recommandations à la direction sur les sujets suivants :



École secondaire Saint-Luc

- Uniforme à l'école, considérant la nécessité de renouveler le contrat avec le fournisseur actuel en novembre 2025,
- Activités parascolaires, en vue de proposer des recommandations d'accès aux activités,
- Sorties et Voyages à l'école,
- Sécurité alimentaire à l'école,
- Transition Accueil – Régulier
- Persévérance scolaire

9.9 Consultation au sujet de la modification de l'acte d'établissement - ajout temporaire du bâtiment situé au 108, rue Coolbrook comme annexe de l'école Saint-Luc pour accueillir des élèves en classe d'accueil

1. Présentation du contexte par le directeur

Le directeur informe les membres du CÉ des éléments suivants :

- Le **CSSDM** propose d'affecter temporairement le bâtiment de la rue Coolbrook, devenu vacant après le départ de l'École internationale primaire vers Prud'homme, bâtiment qui était avant destiné à l'école Saint-Luc.
- Le nombre d'élèves issus de l'immigration est en hausse au CSSDM, en particulier dans la zone ouest. Ces élèves ont besoin d'être scolarisés et le CSSDM a besoin d'espaces pour les accueillir. L'utilisation du bâtiment de la rue Coolbrook est donc une solution nécessaire, mais temporaire.
- L'annexe Coolbrook permettrait d'accueillir 240 élèves en classe d'accueil répartis sur 12 classes dès mars 2025.

2. Questions et réponses

Travaux dans le bâtiment Coolbrook

- Aucun chantier majeur n'est en cours dans ce bâtiment.
- Les travaux de rénovation sont en pause
- Quelques aménagements mineurs (peinture, mobilier, etc.) seront effectués avant son utilisation.
- Le bâtiment est équipé d'un gymnase et d'espaces de restauration adaptés, mais le directeur ne sait pas encore, si les élèves recevront la nourriture en barquette ou pas.

Statut temporaire et affectation future des bâtiments

- Une fois que les travaux au bâtiment Coolbrook pourront être effectués et seront terminés, les élèves de l'École internationale retourneront dans le bâtiment Coolbrook. Le bâtiment « Grand Prud'homme » sera libéré et son utilisation future fera l'objet de consultations.

Préoccupations du CÉ

1. Adaptabilité du bâtiment Coolbrook :

Le président questionne si les installations actuelles sont adaptées pour les élèves en classe d'accueil.

2. Perception d'inégalité :

Certains membres soulignent que l'attribution de Coolbrook aux élèves en classe d'accueil pourrait alimenter une perception d'élèves de "seconde zone".

3. Disponibilité des ressources humaines :

La pénurie de personnel est préoccupante, notamment pour le recrutement d'une direction



École secondaire Saint-Luc

adjointe et du personnel de soutien.

Logistique et activités scolaires

- Le gymnase de Coolbrook est disponible pour les activités sportives, contrairement à l'annexe Terrebonne où des déplacements sont nécessaires.
- Une vérification sera faite sur l'organisation du service de restauration.

3. Propositions et recommandations

- **Rédaction d'un avis formel par le CÉ :**

Le président propose que l'avis contienne :

- La demande d'une direction adjointe spécifique pour Coolbrook.
- L'affirmation que cette affectation temporaire ne doit pas compromettre la priorité de Saint-Luc pour la récupération du bâtiment « Grand Prud'homme » à l'avenir.
- La sécurité.
- La clarification des ressources humaines et matérielles allouées.

- **Approbation des membres :**

- Aucun membre ne s'oppose à l'utilisation temporaire de Coolbrook. Toutefois, des précisions supplémentaires sont demandées avant une validation officielle.

-

4. Décision finale

Un avis sera rédigé par une équipe composée de M. Etchessahar, du directeur, et d'un autre membre volontaire. L'avis devra être soumis avant le 24 janvier à la direction générale du CSSDM.

10 Points d'information

10.1 Grille-matière :

Elle doit être approuvée avant la rencontre du 4 février pour soumission et intégration au système informatique.

Les choix de cours des élèves se feront fin février et pendant la semaine de relâche.

10.2 Planification COSP (reporté au prochain CÉ)

10.3 Renouvellement de contrat Raphaël U (reporté au prochain CÉ)

10.4 Parole aux représentants des enseignants :

Proposition d'envoyer une carte de remerciements à une ancienne secrétaire retraitée.

Mise en avant de bonnes nouvelles, dont l'aide alimentaire pour les élèves et de nouvelles infrastructures sportives.

Mme Chouinard suggère qu'on demande aux élèves leur avis sur comment mieux vivre en français dans l'école. Les enseignants cherchent à améliorer le niveau de français et souhaitent intégrer la culture francophone de manière engageante. Elle veut travailler avec les élèves, pas contre eux, pour encourager l'usage du français en dehors des cours.

10.5 Parole au personnel professionnel :

Pavillon principal, 6300, chemin de la Côte Saint-Luc, Montréal (Québec) H3X 2H4 **Annexe de Terrebonne**, 7315, rue de Terrebonne, Montréal (Québec) H4B 1E3 **Annexe Prud'Homme**, 3744 avenue Prud'Homme, Montréal (Québec) H4A 3H4 (514) 596-5920



École secondaire Saint-Luc

Activités pour la gestion du stress et prévention des dépendances.

Progrès sur le projet éducatif et préparation pour un salon sur les CÉGEPS et formations professionnelles le 15 janvier.

10.6 Parole au personnel de soutien :

Défi : Motiver les élèves à participer aux activités.

Succès des festivités de Noël avec karaoké, chocolat offert et journée sans uniforme.

10.7 Parole à la représentante de la communauté :

La représentante parle d'un atelier pour présenter les services offerts au grand Saint-Luc et à l'annexe Terrebonne et Prud'homme en collaboration avec 15 organismes du quartier.

Le directeur demande de contacter M.Trudel pour cet atelier, puisque celui qui est à la charge de tout ce qui concerne la vie communautaire à l'école.

10.8 Parole aux représentant au comité de parents

Aucune information à rapporter

10.9 Parole au représentant de l'OPP

Aucun représentant présent

Levée de la séance à 22 h 28

Une séance extraordinaire est convenue le 21 janvier à 18h30 pour présentation et adoption de la grille-matières 2025-2026.

Signatures

Manuel Etchessahar
Président du CÉ

Éric Benoit
Directeur